



# PRÉFET DES YVELINES

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de  
l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France

Unité départementale des Yvelines

---



**PRÉFET  
DES YVELINES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) 16 MAI 2023**

## **PAPREC ENERGIE THIVERVAL-GRIGNON**



**PRÉFET  
DES YVELINES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **ACTION DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES**

# Sommaire

- 1. Situation administrative**
- 2. Inspection**
- 3. Contrôle inopiné des rejets atmosphériques et autosurveillance**
- 4. Mesures en semi-continu des PCDD/PCDF**
- 5. Instruction**
- 6. Annexe**

## Situation administrative

### Arrêtés en vigueur :

- Arrêté préfectoral de prescription complémentaire du 1<sup>er</sup> juillet 2022 ;
- Se substitue aux arrêtés préfectoraux du 19 avril 2018 et 31 mars 2021.
  - ↳ Rubrique 2771 (installation de traitement thermique de déchets non-dangereux).
- APC du 1<sup>er</sup> juillet 2022 applicable à la société SEPUR pour le centre de tri (rubriques 2714 et 2713).

# Inspection du 9 novembre 2022

Thématiques abordées :

- Suite données à l'inspection du 31 janvier 2019 ;
- Prévention de la pollution atmosphérique ;
- Gestion et traçabilité des déchets présents sur le site ;
- Dispositif interne de lutte incendie ;
- Contrôle vidéo des déchargements de déchets.

## Inspection du 9 novembre 2022

Constats : 2 non conformités :

1) dépassement des VLE journalière pour les paramètres NOx et HCl (18 dépassements au cours de l'année 2022)

→ problème d'injection de réactifs dans le système de traitement des fumées

→ justification des dépassements transmise par courriel le 23/02/2023 soldant la NC

2) absence d'information des modes de traitement des mâchefers dans le registre dédié

→ éléments de réponse transmis par courriel le 23/02/2023 soldant la NC.

*NC : non conformité*

*NOx ; regroupe différents oxydes d'azote*

*HCL : acide chlorhydrique*

# Contrôle inopiné air et autosurveillance

- CI AIR 2022 effectué le 20 et 21 décembre 2022  
→ Aucune non conformité détectée sur les rejets et essais des lignes d'incinération 3 et 4
- Autosurveillance du mois de janvier 2023  
→ un dépassement VLE journalière en HCl suite à un problème d'injection de réactif sur la ligne 3.  
 Travaux de fiabilisation des équipements de traitement des fumées prévus au cours de l'été 2023 (arrêt technique des lignes d'incinération).
- Autosurveillance des mois de février et mars 2023  
→ pas de dépassement des VLE.

*CI : contrôle inopiné*

*VLE : Valeurs Limites d'Émissions*

*HCl : acide chlorhydrique*

## Mesure en semi-continu des PCDD/PCDF

Courriel de l'exploitant à l'inspection le 13 mars 2023 informant de dépassements en PCDD/PCDF (dioxines/furanes) :

- entre le 27 juin et 25 juillet 2022 (ligne 4) et
- entre le 25 juillet et 22 août 2022 (ligne 3)

Mesures en semi-continu sur cartouches :

Paramètres Dioxines/Furanes	VLE (ng/Nm <sup>3</sup> )	Valeurs mesurées (ng/Nm <sup>3</sup> )	VLE (µg/j)	Flux moyen déduit des valeurs mesurées
Ligne 4	0,1	0,53	172,8	45 µg/h soit 1080 µg/j
Ligne 3	0,1	0,11	172,8	7,4 µg/h soit 177,6 µg/j

- Nouvelles mesures faites par l'exploitant le 25 août 2022 (ligne 4) et le 14 septembre 2022 (ligne 3) sur une durée de 6h : VLE respectée

PCDD : Polychlorodibenzo-p-dioxine

PCDF : PolyChloroDibenzoFurane

# Mesure en semi-continu des PCDD/PCDF

- Courrier de la DRIEAT à PAPREC ENERGIE RESEAU du 28 avril 2023 demandant des justifications sur :
  - 1) Délai d'information de l'incident auprès des services de l'Inspection des installations classées ;
  - 2) Absence d'information de l'équipe d'inspection durant la visite d'inspection du 9 novembre 2022.
- Réponse de l'exploitant : 5 mai 2023
- Fiche d'incident (BARPI) en attente

# Instructions 2022

- Réexamen IED et comparaison avec le BREF WI (Waste Incineration) reçu fin 2020 : en cours d’instruction.
- Rédaction du nouvel arrêté préfectoral de PAPREC ENERGIE RESEAU en prenant compte du nouveau découpage du site et sans la partie centre de tri suite à la reprise de cette activité par SEPUR  
  
→ instruction terminée : AP du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

*IED : Directive sur les émissions industrielles*

*BREF WI : document relatif aux meilleures techniques disponibles en matière d’incinération de déchets (Best REFerence Waste Incineration).*

# Merci de votre attention

# Annexe

## Justificatifs des actions réalisées par l'exploitant dans le cadre des dépassements des VLE observées

### I) Dépassement du paramètre NOx

- Blocage du saturateur du stockeur tampon d'urée  
→ **Réparation du saturateur ;**
- Blocage de vis d'injection d'urée en billes (en amont du suppresseur)  
→ **Réparation des vis concernées ;**
- Problématique d'approvisionnement de l'urée dans le contexte de pénurie de matière première engendrant un niveau bas de l'urée dans le silo et une agglomération de l'urée en bloc (acheminement irrégulier de l'urée vers les chaudières)  
→ **vidage des blocs et nettoyage par aspiration du silo d'urée**

# Annexe

## Justificatifs des actions réalisées par l'exploitant dans le cadre des dépassements des VLE observées

### II) Dépassement du paramètre HCl

- Problématique sur une vanne de régulation entraînant une arrivée des fumées trop chaudes sur le filtre à manche limitant l'efficacité des traitements des fumées par la chaux  
→ **Réglage de la vanne de régulation ;**
- Diverses problématiques liées à l'injection de la chaux  
→ **débouchage complet du tuyau d'injection de la chaux et changement de fournisseurs de chaux.**